

«Une chaufferie-bois ici : impensable»

On compte désormais 140 signataires de la pétition contre l'implantation de la chaufferie bois de la Cidéral (un sujet à l'ordre du jour du dernier conseil municipal) dans la rue des Platanes. Les riverains, rassemblés dans une association, sont déterminés à montrer de quel bois ils se chauffent...

La vie loudéacienne s'enrichit d'une nouvelle association d'opposants à l'implantation de la future chaufferie bois dans le quartier de la rue des Platanes.

Les opposants vont répétant qu'ils sont favorables au principe d'une chaufferie bois. Par contre ils estiment, argumentaire fouillé à l'appui, que la Cidéral a choisi de la construire au pire endroit (ou presque) : dans leur quartier, qui est résidentiel.

Le collectif de ces riverains mécontents s'est officiellement constitué en « association de défense de l'environnement de la rue des Platanes » (ADEP).

Au 1^{er} mars, « plus de 240 personnes » auraient signé sa pétition demandant à la Cidéral de changer le lieu d'implantation de la future chaufferie bois de Loudéac. Aux Livaudières, comme c'était initialement prévu, ou mieux encore, « près de la déchetterie », suggèrent-ils.

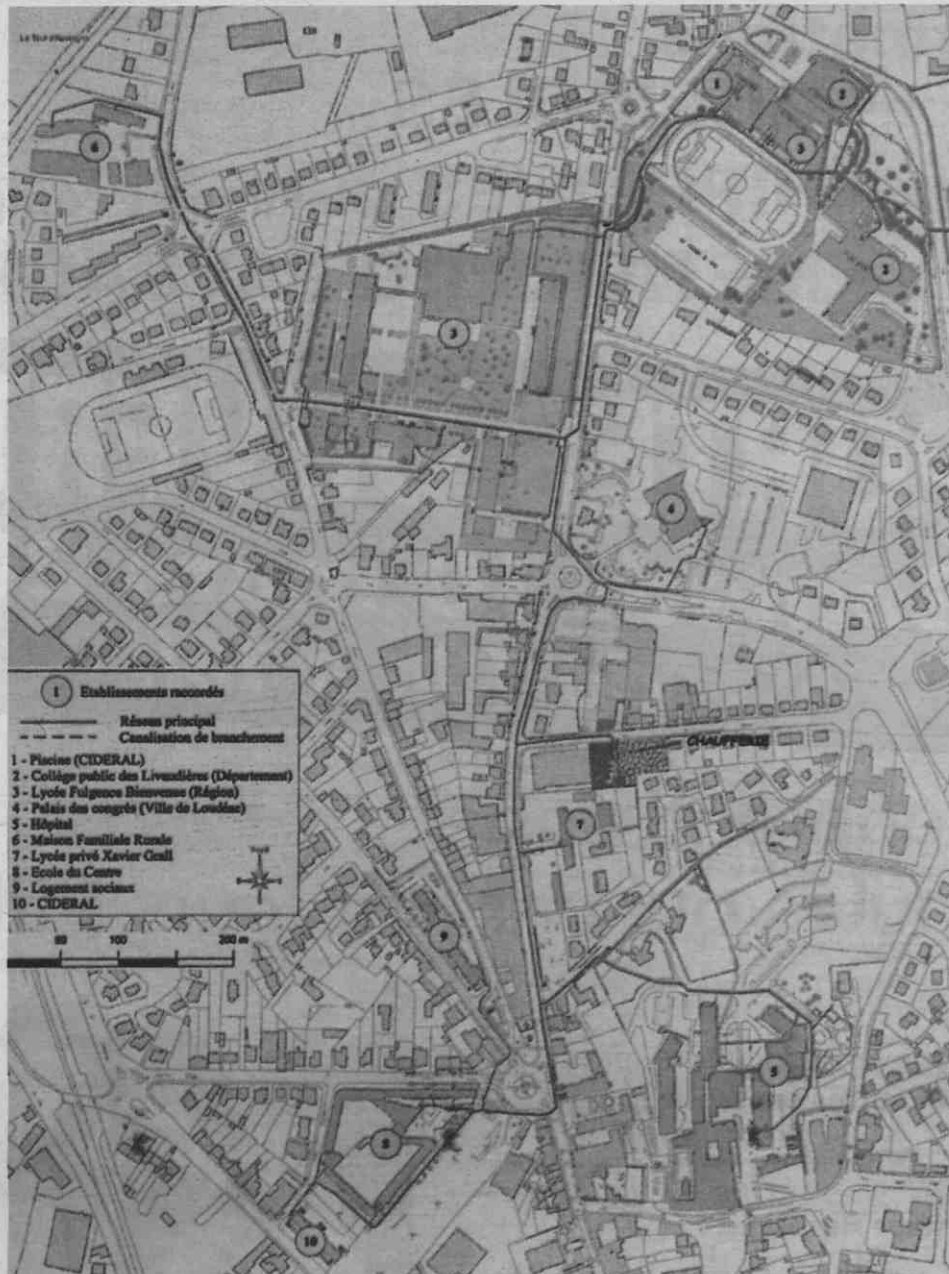
Visite à Châteaubriant

Devançant l'invitation lancée par le président de la Cidéral, Guy Le Helloco, une demi-douzaine de ces riverains se sont rendus par leurs propres moyens à Châteaubriant pour visiter une installation récente assez semblable à celle en projet pour Loudéac.

Sur place, ils ont notamment rencontré le maire de Châteaubriant et quelques-uns des riverains les plus proches (à une centaine de mètres) de l'installation récemment implantée à la périphérie de cette ville.

Impacts sur l'environnement

Selon ces habitants, depuis que la chaufferie bois de Châteaubriant est entrée en fonctionnement, « ils sont obligés de nettoyer leurs vitres toutes les semaines et mangent de la poussière ; impossible d'ouvrir la fenêtre quand il y a du vent », résume Jean-Claude Radenac, secrétaire adjoint de l'ADEP. Il semblerait, en effet, que les microparticules émises par les cheminées de l'installa-



Plan du futur réseau de chaleur de Loudéac.

tion aient un impact perceptible sur leur environnement. Surtout lors des pannes (il y en aurait déjà eu une vingtaine dans la courte existence du site). « Le problème du filtrage, c'est qu'il ne commence à être efficace qu'à partir du moment où la température atteint 180°. En dessous, c'est comme s'il n'y avait rien : tout est recraché dans la nature ». La « vapeur d'eau » normalement recrachée par les cheminées fait alors place à d'épaisses fumées noires, le temps que les filtres se mettent à fonctionner.

« La municipalité de Châteaubriant a même dû faire interdire la consommation des légumes des jardins, à cause des microparticules ! », rapporte le vice-président de l'ADEP, André Mario.

Les Loudéaciens ont aussi eu accès à la chaufferie et ont constaté que le combustible uti-

lisé n'était pas seulement fait de bois broyé ; on y trouve aussi des débris divers : peintures, bouts de plastiques, etc. « Quel impact peut avoir sur la qualité de l'air la combustion de tels déchets ? » s'interroge l'ADEP.

« 11 camions par jour »

Par ailleurs, ses membres estiment avoir été « bernés sur la quantité de bois qu'il va falloir utiliser pour faire fonctionner les chaudières ». « Deux à trois livraisons de bois par semaine », assurait dernièrement le président de la Cidéral. Selon les calculs du collectif, ce chiffre n'est « pas compatible avec les 260 tonnes de bois qui seront - selon le document ICPE de la Cidéral - englouties chaque semaine par l'installation. 260 tonnes, soit 37,2 tonnes par jour, ou

1,55 tonnes de l'heure. Ou encore... 11 camions (de 25 tonnes) par semaine sur cinq jours. A Châteaubriant, il en faut douze », assure André Mario.

D'une manière générale, les riverains de l'ADEP « se fâchent vis-à-vis de certains propos qu'on estime erronés voire mensongers ».

Quant à la déperdition de chaleur : à Châteaubriant, on relèverait tout au plus une petite déperdition de 0,7° en bout de réseau, à 4 km. « Alors, que le maire ne vienne pas nous dire que ça coûterait plus cher de l'installer aux Livaudières ; c'est erroné. Que la station soit implantée au centre du réseau ou à son extrémité ne change rien au nombre de mètres de canalisations à installer : ce sera le même réseau, aller et retour ».